

Chef de service nuit de Police Municipale (H-F)

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste de Chef de service pour l'exercice des fonctions de co-responsable opérationnel de la Police Municipale (H-F).

Châteauroux vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole ... C'est aussi une terre de jeux qui a su accueillir les épreuves de tir dans le cadre des JOP 2024 !!!

PROFIL : Être titulaire du grade de Chef de service de Police Municipale.

MISSIONS :

Placé sous l'autorité du Directeur Municipal de la Sécurité Publique (D.M.S.P.), il devra :

- Coordonner et superviser l'action opérationnelle des Policiers Municipaux,
- Assurer une cohérence d'intervention en matière de sécurité et de tranquillité publiques avec l'action d'autres services et intervenants extérieurs,
- Organiser les moyens nécessaires à la surveillance, la prévention et la répression des actes délictueux et contraventionnels,
- Organiser et participer à la surveillance de la voie publique, de la circulation et du stationnement par des patrouilles pédestres et véhiculées (V.T.T. compris),
- Participer aux réunions de service,
- Être force de proposition en matière opérationnelle et de ressources humaines,
- Veiller au bon entretien des équipements et des véhicules,
- Assurer l'application des directives données par le Directeur Municipal de la sécurité Publique et son adjoint,
- Veiller à la cohésion des personnels placés sous son autorité,
- Impulser un état d'esprit positif,
- Être en capacité d'élaborer les fiches missions.

PARTICULARITES ET SPECIFICITES DU POSTE :

- Travail de nuit, en horaire décalé, week-ends et jours fériés,
- Possibilité d'une astreinte téléphonique à domicile,
- Armement légal et intermédiaire (pistolet à impulsion électrique et lanceur de balles de défense),
- Détention du permis B exigée.

NOS ATOUTS :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire,

Participation financière de l'employeur pour l'adhésion à un contrat prévoyance labellisé (maintien de salaire) ainsi que pour l'adhésion à un contrat santé labellisé,

Actions de cohésion (chorale, théâtre, sport au travail, visites de sites...),

Comité des œuvres sociales : billetteries, location de vacances, chèques-vacances, ...



CHÂTEAUX

recrute



Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Frédéric Poulain, Directeur Municipal de la Sécurité Publique au 02.54.08.34.38.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement via : recrutement@chateauroux-metropole.fr **avant le 31 octobre 2026.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 31 octobre 2026.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.

A Châteauroux, le 22 septembre 2026

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des services,



Alexis Choutet